



Protocole BC2E COVID-19

RÉALISATION DES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS



V2 • Novembre 2020

“ La réactivité d'un indépendant, la force d'un réseau. ”

Préambule

Protocole BC2E • Réalisation des diagnostics immobiliers COVID-19 30 octobre 2020

En cette période d'épidémie du coronavirus responsable d'une maladie nommée Covid-19, **la priorité des entreprises de la filière du diagnostic immobilier et du repérage amiante est d'adopter des mesures de prévention protégeant la santé de leurs collaborateurs**, conformément aux responsabilités des employeurs, et de les inciter à veiller sur leur santé, leur sécurité et sur celle de leur entourage.

Ce document liste les mesures urgentes et spécifiques à mettre en œuvre pour assurer les conditions sanitaires nécessaires aux professionnels de la filière du diagnostic immobilier et du repérage amiante appelés à travailler en bureaux, ateliers, dépôts ou chantiers et autres lieux, en complément de toute mesure sanitaire édictée par les pouvoirs publics, qui ont approuvé ces mesures spécifiques.



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



SOMMAIRE



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



GESTES
BARRIÈRES



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



ACCORD DES
CLIENTS



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉALISATION DE
LA MISSION



Obtention de l'accord préalable des clients



Il est de la responsabilité des clients d'organiser et de déployer les mesures générales de prévention des risques liés à l'épidémie de coronavirus Covid 19 conformes aux prescriptions des autorités sanitaires.

Avant la réalisation de toute intervention, il est indispensable de communiquer et de faire remplir l'attestation d'intervention « Accord préalable Client remplaçant l'ordre de mission durant la période Covid-19 » par le client.



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION

Gestes barrières à respecter et documents à détenir lors d'une intervention

- ✓ Lavage des mains
- ✓ Distance minimale
- ✓ Port des EPI/EPC (détail page suivante)
- ✓ Attestation autorisant et justifiant le déplacement professionnel de la mission accompagnée d'une pièce d'identité
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- ✓ Document « Accord préalable client » dûment rempli



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION

Matériel à la disposition du diagnostiqueur pour respecter les consignes sanitaires en cas d'intervention

- ✓ **Désinfectant**
Type Javel diluée, alcool à 70°, Anios Oxy'floor ou Phagosurf ND
- ✓ **Lingettes désinfectantes**
Type WIP'Anios (poignées, clavier d'ordinateurs, siège de toilettes, véhicules, engins, outillage, etc.)
- ✓ **Savon**
En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau clairement marqués « eau de lavage mains ».
- ✓ **Essuie-mains jetables**
- ✓ **Sacs à déchets COVID-19**
- ✓ **Gants usuels de travail et gants jetables pour manipuler les poubelles et pour le nettoyage/désinfection**
- ✓ **En complément :**
 - Gel ou solution hydroalcoolique (si disponible)
 - Masques de protection respiratoire de type masque chirurgical, FFP2 ou FFP3 (pour activités spécifiques)*
 - Écrans faciaux de casques, descendant au moins 3 cm sous le menton
 - Appareils de prise de température corporelle

**Se référer à la fiche masque en annexe*



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION

Règles à respecter lors de la récupération des clés

Pour récupérer les clés nécessaires à l'intervention, suivre la procédure suivante :

- ✓ Mettre les gants à usage unique et l'écran facial en plus du masque avant de sortir du véhicule
- ✓ Respecter les distances de sécurité entre le véhicule et les locaux
- ✓ Récupérer les clés dans une lingette désinfectante, tout en respectant les gestes barrières, et les disposer dans un sachet de prélèvement
- ✓ S'il y a un document à signer, exiger qu'il soit posé sur une table et utiliser un stylo personnel
- ✓ Avant d'entrer dans le véhicule, désinfecter l'écran facial à l'aide de lingettes
- ✓ Retirer les gants usagés puis les mettre dans le sac à déchets
- ✓ Entrer dans le véhicule et se laver les mains avec du gel hydroalcoolique (ou à l'aide du savon liquide et du bidon d'eau)

Lors de la remise des clés, recommencer les toutes les étapes de la procédure.



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION

Passage dans les parties communes et réalisation de la mission

Passage dans les parties communes

- ✓ Pendant la traversée des parties communes, **respecter les gestes barrières et la distanciation** si la mission est en binôme
- ✓ Dans la mesure du possible, **éviter tout contact avec des surfaces** (telles que les poignées de porte ou les interrupteurs), **ou procéder préalablement à leur nettoyage avec un spray désinfectant.**
- ✓ **Se désinfecter les mains** après tout contact inévitable (ascenseur, porte...)
- ✓ **Entrer dans la partie privative**

Réalisation de la mission

- ✓ Lors d'une intervention dans des locaux, **ouvrir les fenêtres**
- ✓ Réaliser sa mission dans le **respect des modes opératoires en vigueur**
- ✓ Si réalisation de prélèvements, **décontaminer les sachets**
- ✓ **Respecter les procédures** de décontamination : retirer les EPI dans le sac déchets amiante et y jeter les lingettes usagées, enlever les gants avant d'enlever le masque, décontaminer le masque et le désinfecter, remettre le masque, ainsi qu'une nouvelle combinaison et des gants jetables.



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 1

Coronavirus, se laver les mains pour se protéger sur le lieu d'intervention



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION

ANNEXES

FICHE 2

Coronavirus, ajuster son masque pour s'en protéger sur le lieu d'intervention

- 1 Repérer le haut (barrette nasale)
- 2 Passer les élastiques derrière la tête, de part et d'autre des oreilles
- 3 Vérifier que le masque couvre bien le menton
- 4 Ajuster le masque en pinçant la barrette sur le nez
- 5 Tester l'étanchéité : couvrir le masque avec une feuille de plastique et inspirer ; le masque doit se plaquer sur le visage
- 6 Après usage, retirer le masque par les élastiques



(conseils à afficher dans les bureaux, dépôts, ateliers, bases vie et bungalows de chantier)



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 3

Coronavirus, porter son masque pour s'en protéger sur le lieu d'intervention



Mettre en place son masque pour une protection efficace

- 1 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- 2 Extraire de l'emballage uniquement le masque qui sera porté.
- 3 S'assurer que la mention imprimée sur le masque figure à l'extérieur. En absence d'indication spécifique, on applique sur le visage le côté le plus rembourré de la barrette.
- 4 Vérifier le sens du masque en plaçant la barrette nasale (si existante) sur le nez.
- 5 Tenir le masque en face du nez et de la bouche et passer les élastiques derrière la tête sans les croiser (pour les modèles « Beo de canard » et « FFP2 par pliage ») ou derrière les oreilles (pour le modèle « chirurgical »).



Ajuster son masque pour une étanchéité efficace

- 6 Pincer la barrette nasale (si existante) avec les deux mains pour l'ajuster au niveau du nez et limiter les fuites.
- 7 Abaisser le bas du masque barrière sous le menton. Le masque doit couvrir à la fois le nez, le menton et la bouche.
- 8 Vérifier que le masque est bien mis. Pour cela il convient de contrôler l'étanchéité et la gêne respiratoire :
 - Obtenir la surface filtrante avec les mains.
 - Inhaler lentement et vérifier que le masque tend à s'écarter.
 - S'il est possible d'inhaler facilement, le masque fuit.



Une fois le masque porté, ajusté et étanche

- 9 Ne plus toucher le masque avec les mains. Chaque fois que le masque barrière est touché, le porteur doit se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique.
- 10 Éviter de baisser ou retirer le masque, notamment pour parler. Veiller à parler en maintenant le masque dans son état après sa vérification (étape n°8).



Retirer son masque avec précaution

- 11 Respecter la durée d'efficacité : en général de 4 heures à 8 heures (voir la notice du fabricant).
- 12 Retirer le masque en saisissant par l'arrière les élastiques du jeu de brides, sans toucher la partie avant du masque et le jeter.
- 13 Se laver les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique après retrait du masque.



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 4

Coronavirus, les bons gestes pour se protéger sur le lieu de travail et d'intervention



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 5

Coronavirus, se déplacer en sécurité pour se protéger dans les véhicules

- ✓  Privilégiez le déplacement individuel dans un véhicule personnel. 1 personne par rang, positionnées en quinconce.
- ✓  Assurez la distance d'un mètre entre les personnes.
- ✓  Désinfectez les surfaces entre chaque utilisateur et utilisation : volant, poignée de changement de vitesse, poignée de coffre...
- ✓  Conservez sur vous l'autorisation de déplacement de l'entreprise et l'autorisation de déplacement personnelle : une par jour.

(Conseils à afficher dans le véhicule ou dans l'engin.)



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION

ANNEXES

FICHE 6

Coronavirus, adopter les réflexes pour se protéger dans les bases vie

- La distance d'un mètre est respectée entre les personnes: diviser l'accueil par deux, donner des ordres de passage, décaler les prises de poste, coller des bandes adhésives au sol, mettre des barrières, réorganiser les circulations, limiter l'accès aux espaces et salles de réunion.
- Des lieux de pause sont organisés en extérieur.
- L'accès aux espaces et salles de réunion est limité.
- Des produits désinfectants et gels hydroalcooliques sont à disposition dans les lieux et surfaces fréquentés.
- Les distributeurs de savon, d'essuie-mains, de lingettes jetables et de gel hydroalcoolique sont vérifiés et approvisionnés.
- Les installations communes sont aérées et nettoyées deux fois par jour, au moyen de désinfectant, par du personnel compétent et équipé de gants et de bottes.
- L'usage des réfectoires est organisé par roulement.
- Les réfectoires sont nettoyés entre chaque tour de repas, y compris les fours, micro-ondes, réfrigérateurs...
- Les mains sont lavées à l'eau et au savon avant les repas.
- La gamelle et le thermos individuel apportés par chaque compagnon sont privilégiés.
- Les consignes sanitaires sont affichées et visibles.



(Conseils à afficher dans les bases vie et bungalows de chantier)



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 7

Coronavirus, se protéger pour intervenir chez un particulier malade ou à risque

Mode d'intervention chez le particulier à risque :

- 1 Se déplacer en véhicule individuel.
- 2 Se laver les mains (eau + savon ou gel hydroalcoolique).
- 3 Enfiler une combinaison.
- 4 Mettre des gants.
- 5 Positionner le masque.
- 6 Réaliser les travaux.
- 7 Revenir au véhicule.
- 8 Enlever les EPI, et les jeter dans un sac fermé ainsi que tout matériel utilisé.

Le kit de fournitures d'intervention :

- ✓ Combinaison jetable
- ✓ Sur-chaussures
- ✓ Gants neufs adaptés à la tâche
- ✓ Masque chirurgical ou FFP2
- ✓ Lotion hydroalcoolique
- ✓ Lingettes désinfectantes
- ✓ Sac à déchets
- ✓ Eau et savon dans la camionnette
- ✓ Essuie-mains jetables

(Conseils à afficher)



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 8

Coronavirus, les salariés à risque élevé ne sont pas autorisés à travailler



Informers les salariés que certaines maladies sont associées à un risque important de développer une forme sévère de la maladie

Les salariés pris en charge en affection longue durée (pris en charge à 100%) et les femmes enceintes dans le dernier trimestre peuvent se connecter directement sur le site declare.ameli.fr (<https://declare.ameli.fr>) pour demander à être mis en arrêt maladie pour une durée initiale de 21 jours sans passer par l'employeur ou leur médecin traitant. La liste ci-après précise les maladies permettant de recourir à cette procédure. L'assurance maladie procédera aux vérifications nécessaires et un arrêt maladie leur sera délivré. Les salariés souffrant d'une pathologie chronique identifiée mais non prise en charge au titre des affections longues durées sont invitées à prendre contact avec leur médecin traitant. Pour obtenir des informations complémentaires sur ces dispositions, les salariés peuvent contacter leur médecin traitant et/ou du travail qui pourra conseiller et aider dans ces démarches.



Les personnes dont l'état de santé présente un risque de développer une forme sévère de la maladie sont celles souffrant de :

- Maladies respiratoires chroniques (asthme, bronchite chronique)
- Insuffisances respiratoires chroniques
- Mucoviscidose
- Insuffisances cardiaques toutes causes
- Maladies des coronaires
- Antécédents d'accident vasculaire cérébral
- Hypertension artérielle
- Insuffisance rénale chronique dialysée
- Diabète de type 1 insulino dépendant et diabète de type 2
- Les personnes avec une immunodépression : pathologies cancéreuses et hématologiques, transplantations d'organe et de cellules souches hématopoïétiques, maladies inflammatoires et/ou auto-immunes recevant un traitement immunosuppresseur, personnes infectées par le VIH
- Maladie hépatique chronique avec cirrhose
- Obésité avec un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40
- Les femmes enceintes

Ces personnes doivent impérativement rester à leur domicile, en arrêt de travail, si aucune solution de télétravail n'est envisageable.

Attention, « declare.ameli.fr » n'est pas un téléservice de déclaration des personnes présentant des symptômes du coronavirus ou infectées par cette maladie, ces derniers relevant d'un arrêt de travail prescrit par un médecin.

(source Communiqué de presse Ameli.fr du 17 mars - Extension du service aux personnes à risque élevé)



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 9

Coronavirus, se protéger et agir sur le lieu de travail ou d'intervention si un salarié ou intervenant est malade



En cas de personne présentant des symptômes sur le lieu de travail

- Isoler la personne et contacter le Samu15.
- L'inviter à respirer à travers un linge ou un mouchoir.
- Lui faire porter un masque du type chirurgical.
- Éviter tout contact étroit, ne pas la déséquiper.
- Lister les personnes qui l'ont côtoyé de façon rapprochée (1 mètre) et prolongée (+ 15 min) depuis l'apparition des symptômes et dans les 24 heures qui précèdent.
- Éloigner les autres personnes présentes.



1. La personne qui porte assistance se protège

- Porter des lunettes de protection, des gants jetables, et un masque chirurgical ou FFP2.
- Se laver les mains avec eau-savon ou lotion hydroalcoolique.
- Conserver des lingettes désinfectantes pour nettoyer les surfaces en contact.
- Se doter d'un sac à déchets.



2. En attendant la désinfection de la zone et avant de se déséquiper, la personne qui porte assistance s'assure de :

- Signaler et matérialiser chaque surface qui a été souillée.
- Déterminer avec le gestionnaire du site les installations à neutraliser (climatisation, ventilation, escaliers...).
- Condamner à titre de précaution les locaux non techniques (salle de pause, toilettes...).



3. La personne qui a porté assistance se déséquipe

- Se munir d'un sac.
- Retirer ses lunettes de protection.
- Retirer le masque.
- Retirer les gants en veillant à ne pas toucher la surface extérieure.
- Mettre le tout dans un sac plastique et le fermer.
- Placer ce sac dans un deuxième sac qu'elle ferme à son tour.
- Abandonner le tout sur place jusqu'à la désinfection.
- Se frictionner les mains avec la solution hydroalcoolique.



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 10

Coronavirus, où jeter les masques, mouchoirs, lingettes et gants ?

**LES BONS GESTES
FACE AU CORONAVIRUS :
OÙ JETER LES MASQUES,
MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?**

COVID-19

-  Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**
-  Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**
-  Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**
-  Ces déchets ne doivent en aucun cas être mis dans la **poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune »** (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION



ANNEXES

FICHE 11

Si vous avez un salarié

PRÉVENTIONBTP

COVID-19

Assistance technique en ligne

FICHE CONSEILS

Questionnaire de vérification de la santé du salarié

- Pensez-vous avoir ou avoir eu de la fièvre ces derniers jours (frissons, sueurs) ? ☐ Oui ☐ Non
- Avez-vous des courbatures ? ☐ Oui ☐ Non
- Depuis ces derniers jours, avez-vous une toux ou une augmentation de votre toux habituelle ? ☐ Oui ☐ Non
- Ces derniers jours, avez-vous noté une forte diminution ou perte de votre goût ou de votre odorat ? ☐ Oui ☐ Non
- Ces derniers jours, avez-vous eu mal à la gorge ? ☐ Oui ☐ Non
- Ces dernières 24 heures, avez-vous eu de la diarrhée ? ☐ Oui ☐ Non
Avec au moins 3 selles molles.
- Ces derniers jours, ressentez-vous une fatigue inhabituelle ? ☐ Oui ☐ Non
- Dans les dernières 24 heures, avez-vous noté un manque de souffle **INHABITUEL** lorsque vous parlez ou faites un petit effort ? ☐ Oui ☐ Non

La présence d'un ou surtout de plusieurs de ces symptômes constitue une alerte. Le salarié doit regagner son domicile et contacter par téléphone son médecin traitant ou appeler le numéro de permanence de soins de sa région. Lui rappeler qu'il peut bénéficier d'une téléconsultation. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et des signes d'étouffement, recommander d'appeler le Samu-Centre 15. (Appliquer les consignes de la fiche Covid-19 « Que faire en présence d'une personne malade ? »).

Version à jour au 2/04/2020 – Ces éléments sont mis à jour régulièrement sur le site www.preventionbtp.fr

Un service **OPFBTP**



PLAN DE CONTINUITÉ
DES ACTIVITÉS



ACCORD DES
CLIENTS



GESTES
BARRIÈRES



MATÉRIEL
DISPONIBLE



RÉCUPÉRATION
DES CLÉS



RÉALISATION DE
LA MISSION